



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 décembre 2024**

Début : 19h30

Le 19 Décembre 2024, les membres de l'association Annemasse Natation se sont réuni(e)s pour l'Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président, en présentiel à l'OMS d'Annemasse.

Il a été établi une feuille d'émargement, les participant(e)s s'étant signalé(e)s ou ayant donné pouvoir.

L'Assemblée générale était présidée par Monsieur John Tinker, Président de l'association.

Il était assisté de Madame Carole Giboz secrétaire, et de Mesdames Jessica Saillard, Pauline Dardinier et Monsieur Roi Parras, membres du Comité.

Madame Mathilde Picco, trésorière, était excusée.

Monsieur Antoine Blouin, Conseiller communautaire adjoint au sport, et Monsieur Vandembroucke, Directeur de la piscine, nous ont fait l'honneur de leur présence.

A été excusé, Monsieur Jean-François Jacquier Président du Comité Haute-Savoie de Natation.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Rapport sportif
- Budget prévisionnel 2024-2025
- Questions diverses
- Validation de la cooptation de Madame Piccot au comité
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Intervention des personnalités présentes

### **RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT**

Une belle saison 2023/24 pour le club avec de belles performances dans toutes les disciplines. Un très beau meeting avec plus de 500 nageurs, la relance du meeting maître, un très beau gala de natation artistique et des matchs palpitants de water polo tout au long de la saison. Nous avons aussi eu beaucoup de succès avec les programmes « j'apprends à nager » ainsi que les stages loisirs lors des périodes de vacances scolaires mis en place pour les entraîneurs.

Difficile de demander plus. Pleins de sourires, un ensemble d'athlètes heureux de leur saison. Plus de détails seront partagés lors du rapport sportif.

Et le plus important les remerciements :

Merci à Annemasse Agglo, Monsieur Blouin, notre élu et à toute l'équipe de Château Bleu.

Merci à la Mairie d'Annemasse et l'OMS pour leur soutien également (minibus, ...)

Merci à la FFN 74 et la ligue FFN AURA et tous nos partenaires fidèles qui nous épaulent tout au long de l'année.

Merci à nos mécènes et sponsors fidèles qui nous suivent depuis des années.

Merci à nos entraîneurs et assistants entraîneurs ainsi que nos entraîneuses bénévoles, pour leur travail assidu tout au long de l'année et pour l'émulation de groupe qu'ils créent au sein des toutes nos sections Loisirs, Courses, Synchro, Masters, WP, Eau libre, ... Ils ont travaillé sans relâche afin de faire évoluer toutes ces sections.

Merci à toute l'équipe d'officiels. coordonnées bénévolement par Delphine Van Brussel, qui sont environ 40, pour leur disponibilité lors des différentes compétitions.

A tous-tes nos bénévoles qui répondent présent-e-s lors des différentes manifestations, meeting de janvier, gala de natation artistique, matchs de WP, ....

Un merci tout particulier aux membres du comité et aux membres des commissions :

Dana à la synchro

Jessica à l'équipement et la synchro

Quentin et Roi au Water Polo

Pauline avec les masters et les groupes adultes

Frank pour son travail avec nos entraîneurs et tout le travail sur le recrutement

Carole, notre secrétaire bénévole, qui abat un travail énorme pendant toute l'année mais surtout lors des réinscriptions

Loïc Lehaire, notre chef d'orchestre du meeting de janvier.

Mathilde, notre nouvelle trésorière, qui a repris haut la main la trésorerie après le départ d'Anthony et le désistement suite à des soucis de charge de travail de la société Genevois Experts, cabinet d'expertise comptable qui s'était engagée à gérer la facturation et la gestion comptable à titre gracieux pour la saison 23-24.

Les défis de la saison à venir :

- Que tous nos nageurs et toutes nos nageuses, quel que soit leur âge et leur niveau, prennent du plaisir !
- Développer la section Avenirs qui deviendront les prochains espoirs
- Développer nos jeunes poloïstes pour qu'ils prennent la relève en N3
- Continuer d'accroître la section artistique avec les moyens à notre disposition
- Continuer de dynamiser le groupe masters (Eau libre, Eau glacée, Meeting maitres,...)
- Trouver des sponsors et des soutiens financiers pour que la natation dans notre club reste un sport pour TOUTES ET TOUS.
- Faire appel à un cabinet comptable pour alléger le travail de trésorerie si les coûts sont raisonnables
- Motiver des adhérent-e-s à s'investir dans le club, pour soulager un petit nombre de bénévoles qui travaillent d'arrache-pied !

Encore un grand merci à vous tous pour votre soutien fidèle à notre club !

Le rapport moral est validé à l'unanimité.

La saison 2023-2024 se termine avec un excédent de 11.5K euros. Les dépenses étaient de 247.7Keuros et les recettes de 259.2Keuros.

Les trois derniers exercices résultent sur un excédent cumulé de 12.9K euros sur 36 mois.

Une réserve de 10K euros a été votée en mars 2024 par le comité pour participer au financement du projet de chronométrage électronique fixe pour le club qui sera installé à Château Bleu.

Au 31 Août 2024, le club avait 184Keuros de liquidité sur les comptes bancaires correspondant à 9 mois de trésorerie.

Le président partage un tableau regroupant les domaines principaux de dépenses et de financements :

- Les salaires et les licences FFN sont financés par les adhésions, les aides de l'état et la subvention de Annemasse Agglo.
- Les compétitions de natation course après facturation partielle aux parents coûtent 21K euros au club et sont financées par les recettes du meeting et les cautions encaissées pour absence d'implications des familles à la vie du club (voir le règlement intérieur pour les modalités)

DEPENSES	Keuros	RENTREE	Keuros
Salaires et Charges	147	Adhesion 23-24	124
Formation-Prestation	8	Subvention Agglo	43
Licences	20	Aide etat salaires	8
Compétitions + Engagements	38	Part famille compet	17
Stages compétiteurs externe	11	Part famille Stage externe	8
Stage interne	2	Stage interne	2
Depense meeting-Gala	12	Recette meeting	21
Bureau (Assurance-Tel-Banque-MAIF-Swimco-Zoom-...)	4	Cautions	10
Equipements aquatique - Tenue club	2	Stage loisirs	9
Matériel bureau (PC-Encre-...)	2	Subvention JAN - AURA Licence	3
Autres	2	Sponsors	3
		Factures 22-23	3
		Dons	2
		Subvention Tess	2
		Interets livret bleu	2
		Autres	2
<b>TOTAL</b>	<b>248</b>	<b>TOTAL</b>	<b>259</b>

Le Président tient à rappeler quelques points importants.

Le club participe à hauteur de :

- 30% pour les stages extérieurs pour les jeunes compétiteurs
- 30% pour les compétitions hors département pour les jeunes compétiteurs
- 70% pour les championnats de France pour les jeunes compétiteurs

Les engagements aux compétitions sont entièrement prises en charge par le club

Le coût des heures des entraîneurs lors des stages et des compétitions sont entièrement prises en charge par le club

L'adhésion annuelle des nageurs du groupe compétition est de 50€ de plus (hors extra coût de licence FFN) que pour les ENF/Loisirs alors qu'ils bénéficient de 7 à 13 fois plus d'heures de bassins et d'encadrement par semaine en fonction des niveaux/groupes.

Pour les jeunes nageurs du groupe compétition, on demande une caution de 100 euros par compétiteurs. Si la famille effectue 5 demi-journées de bénévolat dans l'année, le chèque de caution est détruit/rendu en fin de saison.

Luc Giraud mentionne que dans une situation idéale, la masse salariale et les licences devraient être entièrement couvertes par les adhésions et ne pas dépendre en plus des différentes subventions notamment celle de l'agglomération.

Monsieur Roi Parras mentionne que cela impliquerait une augmentation substantielle du coût de l'adhésion annuelle.

Monsieur Mazure suggère d'envoyer les rapports en amont de l'Assemblée Générale. Nous le remercions de cette suggestion.

Madame Bourgeois mentionne que l'adhésion de Annemasse Natation est très élevée et que le Club de Thonon ou sa fille était inscrite dans le passé avait un coût d'adhésion moindre. Monsieur Chomette mentionne que cela n'est plus le cas et que l'adhésion annuelle du club de Thonon est actuellement une des plus élevée de la haute Savoie.

Madame Lefebvre mentionne la possibilité d'acquérir un minibus gratuit "région" - l'initiative de la région est échue. Monsieur Yesilyurt précise que cette opération n'était pas gratuite, que les clubs/associations devaient payer pour avoir un minibus.

## Compte de résultat - Produits - Détail

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	31/08/2024	N-1
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>210 125,43</b>	<b>189 431,72</b>
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>672,20</b>	<b>678,55</b>
- 707 - Ventes de marchandises	672,20	678,55
<b>Production vendue biens</b>	<b>623,88</b>	<b>2 585,99</b>
- 7011 - Ventes équipement		815,00
- 7012 - Ventes sur Meeting		1 821,99
- 7013 - Remboursement équipement		-51,00
- 702 - VENTES ENTREES EVENEMENTS	623,88	
<b>Production vendue services</b>		<b>198,00</b>
- 706 - Prestations de services		198,00
<b>Production stockée</b>		
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>51 005,21</b>	<b>32 803,00</b>
- 742 - SUBVENTION PASS SPORT	2 000,00	300,00
- 744 - Subvention Annemasse Agglo	43 276,00	33 417,00
- 745 - Subvention FFN	1 174,00	
- 746 - SUBVENTION LIGUE AURA	2 388,21	1 030,00
- 747 - SUBVENTION FFN 74		195,00
- 7471 - Remboursement sur aide	-40,00	-2 084,00
- 748 - SUBVENTION ATOUT JEUNE	1 907,00	175,00
- 7481 - AIDE AMBILLY		50,00
- 749 - SUBVENTION PASS REGION	300,00	-300,00
<b>Dons</b>		
<b>Cotisations</b>		
<b>Legs et donations</b>		
<b>Produits liés à financements règlementaires (+) Report ressources non utilisées des ex antérieurs</b>		
<b>Autres produits</b>	<b>157 824,14</b>	<b>153 166,18</b>
- 75111 - Recettes Manifestations Sportives	3 769,84	3 009,40
- 75112 - Engagements Meeting	17 670,01	10 741,00
- 7512 - Recettes Manifestations Extra Sportives		6 555,20
- 755 - Cotisations adhérents	123 078,01	121 518,50
- 7551 - Remboursements de cotisations	-2 313,00	-4 738,00
- 7552 - Cautions	9 938,00	12 910,08
- 758 - Sponsors	2 750,00	2 250,00
- 7585 - Dons	2 931,48	920,00
<b>Produits financiers</b>	<b>46 506,41</b>	<b>35 200,40</b>
<b>Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat</b>	<b>44 168,92</b>	<b>35 200,40</b>
- 75721 - Participations aux compétitions	17 297,90	11 761,98
- 75722 - Participations aux stages	11 495,88	6 939,50
- 75723 - Stages Multiactivités	9 642,00	3 324,00
- 7575 - Formations		5 175,00
- 7576 - DRFIP-FORMATION	5 733,34	7 999,92
<b>Participations</b>		
<b>Autres valeurs mobilières et créances d'actif</b>		
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>2 337,49</b>	
- 7681 - Intérêts des comptes financiers débiteurs	2 337,49	
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>		
<b>Différences positives de change</b>		
<b>Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement</b>		
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2 591,78</b>	<b>1 038,24</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>2 591,78</b>	<b>1 038,24</b>
- 77182 - Cpm	2 591,78	1 038,24
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>		
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels</b>		

## Compte de résultat - Charges - Détail

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	31/08/2024	N-1
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>247 683,87</b>	<b>216 133,87</b>
<b>Achats de marchandises et de matières premières</b>	<b>13 294,31</b>	<b>9 661,53</b>
- 607 - Achats de marchandises	1 130,92	979,13
- 6072 - Achat Equipement	1 993,89	1 288,08
- 6073 - Achats Meeting	10 169,50	7 414,32
<b>Variation de stock marchandises et matières premières</b>		
<b>Autres achats non stockés</b>	<b>31 650,66</b>	<b>25 706,72</b>
- 604 - Achats d'études et prestations de services		160,54
- 6062 - Matériel et Equipement	2 135,46	
- 6063 - Trophées et Récompenses	833,50	21,00
- 6064 - Fournitures de bureau	308,20	489,19
- 6065 - Licences	19 518,00	17 192,00
- 6066 - Engagements	8 855,50	7 843,99
<b>Services extérieurs</b>	<b>570,32</b>	<b>534,58</b>
- 6162 - Assurance obligatoire dommage-construction	570,32	534,58
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>44 020,92</b>	<b>41 430,69</b>
- 6226 - Honoraires	741,00	688,00
- 6237 - Publications		96,00
- 6238 - Dons et cadeaux	228,50	
- 625101 - Déplacements Hors Compétitions	485,15	5 085,47
- 625102 - Déplacements Compétitions	29 208,05	22 432,58
- 625103 - Déplacements Stage	9 592,86	6 789,48
- 625105 - Activités	1 990,20	2 083,70
- 625106 - Voyages et déplacements		2 555,67
- 625107 - Stages Multiactives		64,00
- 6257 - Réceptions		300,00
- 625701 - Repas	123,66	20,00
- 626 - Frais postaux et de télécommunications	1 040,23	722,27
- 627 - Services bancaires et assimilés	611,27	577,52
- 6281 - Cotisations (liées à l'activité économique)		56,00
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>2 180,00</b>	<b>2 441,12</b>
- 6311 - Taxe sur les salaires et formation continue	2 180,00	1 079,00
- 6313 - Participation employeurs à formation professionnelle continue		1 362,12
<b>Salaires et traitements</b>	<b>93 106,24</b>	<b>82 826,49</b>
- 6411 - Salaires, appointements	93 106,24	82 826,49
<b>Charges sociales</b>	<b>51 564,06</b>	<b>41 984,07</b>
- 6451 - Cotisations à l'URSSAF	37 322,00	30 223,00
- 6452 - Cotisations aux mutuelles	1 801,88	1 694,70
- 6453 - Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	11 813,30	9 439,49
- 6475 - Médecine du travail, pharmacie	626,88	626,88
<b>Autres charges de personnels</b>		
<b>Subventions accordées par l'association</b>		
<b>Dotations aux amortissements</b>		
<b>Dotations aux provisions</b>		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>11 297,36</b>	<b>11 548,67</b>
- 6511 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	825,31	1 212,25
- 65111 - Organisation Manifestation Sportives	2 366,81	782,36
- 6512 - Organisation Manifestation Extra Sportive		1 759,06
- 6513 - Formation	8 105,24	7 190,00
- 6586 - Cotisations (liées à la vie statutaire)		605,00
<b>Charges financières</b>		
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations communes</b>		
<b>Dotations financières aux amortissements et provisions</b>		
<b>Intérêts et charges assimilées</b>		
<b>Différences négatives de change</b>		
<b>Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements</b>		

### Compte de résultat - Charges - Détail

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	31/08/2024	N-1
Charges exceptionnelles		180,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion - 6712 - Pénalités et amendes fiscales ou pénales		180,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		180,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Participation salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>11 539,75</b>	<b>9 356,49</b>

#### Solde sur Compte Courant au 31 Aout 2024 : 19081,84 Euros

30/08/2024	30/08/2024	VIR SUMUP LIMITED		186,67
		SUMUP LIMITED		
		SUMUP PID684661 PAYOUT 300824		
		1341998563		
Total des mouvements			17.211,24	4.077,57
Réf : 008		<b>SOLDE CREDITEUR AU 02/09/2024</b>		<b>19.081,84</b>
QXBAN : QX39 CMCI FR2A XXX HVD5 0G8A 0VJ6 4E7X PBF			IBAN : FR76 1027 8024 0700 0213 2910 152	
Réf : 008		<b>SOLDE CREDITEUR AU 02/09/2024</b>		<b>19.081,84</b>
QXBAN : QX39 CMCI FR2A XXX HVD5 0G8A 0VJ6 4E7X PBF			IBAN : FR76 1027 8024 0700 0213 2910 152	

#### Solde sur Livret Bleu au 31 Aout 2024 : 165000,00 Euros



Exercice 2023-2024

Du 1er Septembre 2023 au 31 Aout 2024



**LIVRET BLEU ASSOCIATION N° 00021329103 en euros (GE)  
TITULAIRE(S) : ANNEMASSE NATATION**

Date	Date valeur	Opération	Débit EUROS	Crédit EUROS
SOLDE CREDITEUR AU 01/07/2022				114.954,76
31/12/2022	01/01/2023	INTERETS 2022 LIVRET BLEU		1.071,63
31/12/2022	01/01/2023	INTERETS 2022 LIVRET ORANGE		41,25
Réf : 050	SOLDE TOTAL AU 31/12/2022			116.067,64
Date	Date valeur	Opération	Débit EUROS	Crédit EUROS
SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2022				116.067,64
31/12/2023	01/01/2024	INTERETS 2023 LIVRET BLEU		2.300,34
31/12/2023	01/01/2024	INTERETS 2023 LIVRET ORANGE		37,15
Réf : 051	SOLDE TOTAL AU 31/12/2023			118.405,13
Date	Date valeur	Opération	Débit EUROS	Crédit EUROS
SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2023				118.405,13
20/05/2024	01/06/2024	VIR DE ANNEMASSE NATATION		50 000,00
20/05/2024	16/05/2024	VIR C/C EUROCOMPTE ASSO CONFORT	3.405,13	
Réf : 052	SOLDE TOTAL AU 31/05/2024			165.000,00
Date	Date valeur	Opération	Débit EUROS	Crédit EUROS
SOLDE CREDITEUR AU 01/06/2024				165.000,00
06/09/2024	16/09/2024	TRANSFER COMPTE EPARGNE		15.000,00
Réf : 053	SOLDE TOTAL AU 30/09/2024			180.000,00

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Les vérificateurs aux comptes, la trésorière et le président se sont réunis à plusieurs reprises en Novembre 2024. Les comptes ont été vérifiés et approuvés par Madame Christelle Saillet, expert comptable et Monsieur Loic Lehaire.



## Rapport des reviseurs aux comptes de l'association sportive Annemasse Natation

Exercice 2023/2024

Mesdames, Messieurs,

En Vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale de l'association sportive Annemasse Natation, nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées en présence de la trésorière et du président de l'association.

Il nous a été mis à disposition les pièces comptables liées à l'exercice 2023/2024.

Nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Annemasse le 27 Novembre 2024

Les reviseurs aux comptes

Christelle Saillet



Loïc Lehaire



Le rapport financier est validé à la majorité des participants avec une abstention (Monsieur Gerard) et deux votes contre de (Monsieur Mateos et Madame Bourgeois).

### BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2024-2025 est présenté

Les rentrées et les dépenses sont équilibrées à 270 K Euros.

Ce prévisionnel a été ajusté par rapport aux années précédentes pour prendre en compte :

- L'augmentation de la masse salariale
- Augmentation de la subvention (JAN)
- Ajustement sur base d'un club avec 700 adhérents
- Meeting AN similaire à janvier 2024 en rentabilité

<h2 style="text-align: center;">Budget prévisionnel de l'association</h2> <p style="text-align: center; font-size: small;">Budget prévisionnel de l'association, approuvé par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice, P</p>						
<p><b>1.</b></p>						
<p><b>Association : Annemasse Natation</b></p>						
<p><b>Exercice 2024-2025</b></p>			<p><b>Date de début : 01.09.2024</b></p>			
CHARGES			2024-2025 Prévisionnel Dépenses	2024-2025 Prévisionnel Dépenses	PRODUITS	2024-2025 Prévisionnel recettes
462	valeur brute de l'immobilisation					
28154	<b>amortissements comptabilisés</b>					
	<b>60-Achats</b>				<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
601000	Achat de marchandises		1,000	701000	Ventes de matériels	1,000
6072	Achat équipement		500	7012	Ventes Meeting	4,500
606000	Matériel et équipement		1,000			
6073	Dépenses Meeting		10,000			
606300	Trophées et récompenses		500			
604	Prestations de services		400		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
	Fournitures de bureau		1,000	741000	Subvention Département	500
	<b>610- Services extérieurs</b>			742000	Subvention Jeunesses et sports-Aide emploi	10,000
				743000	Subvention ANS	9,000
616000	Assurance Mutuelles		600	744000	Subvention Annemasse agglo	56,000
618000	Divers			745000	Subvention FFN	1,000
				747000	Autres subvention	1,500
	<b>620-Autres services extérieurs</b>				<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
6261	Cotisations liées à l'activité		600			
	Cotisations organismes divers		100	751000	Recettes manifestations sportives	
6248	Transports			752000	Recettes manifestations extra sportives	1,000
622600	Honoraires		3,000	755000	Cotisations membres	124,000
623800	Dons et cadeaux		400	709	Rabais/Ristournes	-3,500
625600	Réceptions		500	757100	Réception	
6251	STATIONNEMENT			75723	Participation Stages >MultiActivités	
6251 01	Déplacements hors Compétitions		300	75113		
6251 02	Déplacements compétitions		37,000	75113	Engagements Meeting	17,000
6251 03	Déplacements stages		15,600	757300	Participations aux compétitions	30,000
626000	Frais postaux et télécommunications		500	757400	Participations aux stages	11,000
				7575	Formation	
625701	Repas			758000	Autres produits de gestion courante (sponsors)	4,000
628000	Divers			758001	Autres (dons reçus... ..)	3,000
627000	Services bancaires et assimilés		600		<b>76 - Produits financiers</b>	
	<b>630-Impôts et taxes</b>					
631000	Impôts et taxes sur rémunération		2,500			
633000	Taxes de formation continue		2,000			
	<b>64-Charges de personnel</b>					
641100	Rémunération des Entraîneurs		100,000			
645110	URSSAF		40,000			
645200	Retraites/Prévoyances		14,000			
6452	Mutuelle		1,300			
6475	Médecine du travail		600	77181	Activité Partielle	0
647000	Autres charges de personnel (formations)		2,000	77182	Cpam	
	<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>					
6511	Redevance pour brevet, licence		1,300			
651100	Organisation manifestation sportive		1,000			
651200	Organisation manifestation EXTRA sportive		1,000			
6516	SACE MS PRE		400			
655100	Licences		20,000			
655200	Engagements		10,300			
658000	Autres charges de gestion courante					
	<b>66 - Charges financières</b>					
661600	Frais bancaires					
6616	interet bancaire					
	<b>67 - Charges exceptionnelles</b>					
	Pénalités amendes		0			
675	valeur nette de l'immobilisation					
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>270,000</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>270,000</b>
CHARGES			2024-2025 Prévisionnel Dépenses	2024-2025 Prévisionnel Dépenses	PRODUITS	2024-2025 Prévisionnel recettes

Le budget prévisionnel financier est validé à la majorité des participants avec une abstention (Monsieur Gerard) et deux votes contre de (Monsieur Mateos et Madame Bourgeois).

## **RAPPORT SPORTIF**

**CLIQUEZ ICI**

## **QUESTIONS DIVERSES**

Serait-il possible d'augmenter la température de l'eau ? réponse de l'agglomération - pour des coûts économiques il a été décidé de garder l'eau entre 26.2 et 26.4.

## **COOPTATION AU COMITE**

Au cours de la saison 2023-2024, Anthony Clark a démissionné de ses fonctions de Trésorier. Suite à cette démission, Mathilde Piccot a été cooptée par le comité et a repris le poste de trésorière du club.

D'après les statuts du club, la cooptation de Mathilde doit être validée par l'AG.

Mathilde est élue au comité à l'unanimité des votants.

## **ELECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES**

Monsieur Loïc Lehaire et Monsieur Luc Giraud se présentent aux postes de vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024-2025 et sont élus à l'unanimité.

## **MOT DES ÉLUS**

Monsieur Antoine Blouin remercie les bénévoles et rappelle qu'une association sportive ne peut fonctionner sans le soutien de ceux-ci et qu'il est important de respecter leur engagement.

Monsieur Vandembroucke nous remercie de l'invitation et réitère le soutien de ses équipes envers le club. Il insiste sur le fait que nos adhérents ainsi que les parents doivent faire preuve de courtoisie et de respect envers tout le personnel de Château Bleu afin de pérenniser une collaboration saine.

Le président, John Tinker, les remercie de leur présence et clos l'Assemblée Générale.

Fin : 21h30

\*\*\*\*\*

Il est dressé et approuvé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 décembre 2024, signé par le Président, Monsieur John Tinker et la Secrétaire, Madame Carole Giboz.

Ainsi fait à Annemasse, le 20 Janvier 2025,

La Secrétaire :

Le président :

A handwritten signature or scribble consisting of several overlapping, fluid lines, possibly representing a name or initials.